

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro : 2 cts.

Bureaux de " La Semaine Religieuse " à l'ARCHEVÊCHÉ de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CIHS, Archevêque de Montréal.

SOMMAIRE

Avis — Lettre du Pape à l'Evêque de Madrid — La prière — Divinité de Jésus-Christ, l'abbé Bruchési — Les autels — Première communion — Le Docteur Récamier — Chronique — Nouvelles religieuses — Les deux nouveaux martyrs.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

MERCREDI,	22	MAI	— Ste-Marg. de l'Acadie.
VENDREDI,	24	“	— St-Clet.
DIMANCHE,	26	“	— Ste-Julie.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	26	MAI	— 5 PAQ., St-Philippe de Nér. C. d.
Lundi,	27	“	— Rog. Ste-Madeleine de P. V. s.
Mardi,	28	“	— Rog. St-Augustin de C. E. C. d.
Mercredi,	29	“	— Rog. Vig. de l'Ascension.
Jeudi,	30	“	— ASCENSION, d 1 cl. (d'ob.)
Vendredi,	31	“	— Ste-Angèle de MÉR., V. d.
Samedi,	1	JUIN	— N. D. de Grâce, d. m.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE 26. — Annonce des Rogations et de l'Ascension.

STE-ANNE a Montreal.—Lundi, à 8 heures et demie, procession des Rogations.

N. D. DU BON CONSEIL.—Mardi, à 8 heures et demie, Procession des Rogations.

SACRE-CŒUR, a Montreal.—Mercredi, à 8 heures et demie, procession des Rogations.

JESUS.—Jeudi 30, à 10 heures, g. messe pontificale.

CONFIRMATION. — Mercredi 5, à 10 heures, Mile-End.

Jeudi 6, à 2 heures, Ste-Anne.

Vendredi 7, à 7 heures et demie, Académie St-Denis. A 10 heures au Collège de la Côte des Neiges.

DIMANCHE 26.—Solennté du Titulaire de Ste-Julie et St-Urbain.

A V I S

Pour les abonnements et l'administration de la SEMAINE RELIGIEUSE, s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant.

Pour la rédaction s'adresser à M. l'abbé J. M. Emard ou à M. l'abbé P. N. Bruchési.

A V I S

Monseigneur l'Archevêque de Montréal demande, par l'entremise de la *Semaine Religieuse*, que dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse ou fasse, dans le mois de juin, une quête en faveur des familles incendiées de St-Sauveur de Québec. Sa Grandeur espère que les fidèles sauront comme toujours se montrer charitables et généreux envers des milliers de personnes qu'un épouvantable malheur vient de plonger dans l'affliction et la misère.

Le produit des quêtes devra être envoyé à l'Archevêché.

LETTRE DE N. S. PÈRE LE PAPE LEON XIII A L'ÉVÊQUE DE MADRID

Vénérable frère,

Salut et bénédiction apostolique,

Les nouvelles que nous avons reçues au sujet de la réunion solennelle qui doit être tenue ces jours-ci à Madrid par les catholiques espagnols nous ont causé un vif plaisir. Et comme cette réunion a mérité Notre pleine approbation lorsqu'elle nous a été annoncée, nous espérons que sa réalisation correspondra à Nos desirs et augmentera la joie que nous ressentons, parce que nous savons que les catholiques espagnols, avec leur fidélité traditionnelle, dans une parfaite union de forces et faisant abstraction de toute divergence politique, feront les préparatifs nécessaires pour la célébration de cette réunion, dans laquelle seront traitées surtout des questions qui se rapportent à la défense de la religion et aux intérêts de l'Église. Mais ce qui nous a plu tout particulièrement, c'est la part importante qu'ont prise à ce projet un grand nombre d'évêques, sans l'assentiment et l'approbation desquels aucune question ne pourra être soulevée ou discutée, quelle que soit la personne qui en prenne l'initiative.

C'est donc plein d'espoir que nous entrevoyons les fruits si riches et appropriés aux nécessités de ces temps qui devront résulter de cette réunion, digne de la piété et de la foi de ceux qui y assisteront. Mais ces fruits seront d'autant plus abondants que les fidèles espagnols seront plus convaincus qu'il est de toute nécessité, pour les obtenir, qu'ils doivent abandonner tout respect

humain, s'appliquer de plus en plus, dans leurs études et dans leurs œuvres, à défendre les droits de la religion et la cause glorieuse de l'Eglise.

L'empressement et l'ardeur avec lesquels les catholiques espagnols ont entrepris de célébrer ce congrès et les brillants résultats qu'ils ont obtenus donnent à espérer que ce congrès, inauguré sous de tels auspices, s'il continue dans cette même voie, sera d'une grande utilité pour l'Eglise et d'une non moindre gloire pour la nation espagnole.

Ce résultat sera obtenu en première ligne grâce à l'harmonie des opinions et à l'union des volontés que vous, vénérable Frère, et les autres évêques espagnols avez su établir et maintenir.

Afin de recommander de plus en plus cette union, portez sur ce point vos exhortations et employez votre autorité pour écarter toute cause de division. Nous sommes convaincus que vous procéderez ainsi et que, de cette façon, de grands et nombreux biens seront obtenus, et que Dieu vous concèdera des forces supérieures aux forces humaines, si vous lui adressez sans cesse des prières ferventes.

Confiant dans ce secours divin, entreprenez, Vénérable Frère, avec fermeté votre œuvre, qui aura pour résultat de donner de nouvelles forces aux catholiques et de contribuer au salut de l'illustre nation espagnole. Que la divine Sagesse vous assiste, vous et ceux qui sont réunis avec vous dans le nom du Christ, et que les secours de la grâce céleste rendent plus fermes et plus efficaces vos efforts. En même temps que Nous exprimons ces vœux, Nous vous donnons abondamment du fond du cœur, en témoignage d'amour paternel, Notre bénédiction apostolique, à vous comme à tous et à chacun de ceux qui assisteront avec vous à ce congrès.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 19 avril 1889, douzième année de notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

LA PRIÈRE

POUR LE V DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Avez vous fait attention, mes Frères, à ces Paroles de Jésus-Christ à ses apôtres : Tout ce que vous demanderez en mon nom à mon Père, il vous le donnera ? Qu'est-ce que demander au

nom de Jésus-Christ ? C'est prier Dieu au nom de Jésus-Christ, médiateur entre Dieu et les hommes, et en nous appuyant sur les mérites de sa mort. Vous me dites peut-être, que quoique nous priions Dieu au nom de Jésus-Christ, il ne nous accorde pas toujours tout ce que nous demandons : cela est vrai ; mais c'est lorsque les demandes que nous lui faisons sont contraires à notre salut. Il est vrai de dire encore qu'il ne nous exauce pas lorsque nos demandes sont défectueuses, c'est-à-dire lorsqu'elles ne sont pas faites avec ferveur et persévérance, ou lorsqu'elles ne sont pas conformes à la volonté de Dieu. Ces réflexions, mes Frères, doivent vous faire pressentir que la prière sera le sujet de cette instruction. Pour cet effet, considérons : 1^o ce qu'il faut demander à Dieu dans nos prières ; 2^o comment il faut le lui demander ; 3^o en quel temps il faut le demander.

D'abord, pour les choses qu'il faut demander, ce doit être celles qui sont bonnes de leur nature et qui sont nécessaires pour le salut, comme la grâce de Dieu, son amour, la patience, la sagesse et toutes les autres vertus. Cette demande est une prière qui lui est très agréable, et qu'il faudrait faire plusieurs fois le jour : Mon Dieu, donnez-moi votre amour ; donnez-moi l'humilité, donnez-moi la dévotion. Pour les choses qui sont indifférentes, c'est-à-dire ni bonnes ni mauvaises, il ne les faut jamais demander qu'autant qu'elles pourront servir à la gloire de Dieu et à notre salut. A l'égard des choses absolument mauvaises, il faut demander à Dieu de nous en délivrer ; et c'est encore une prière qu'il accueille favorablement, de lui dire : Mon Dieu, faites-moi la grâce de me corriger de mes mauvaises habitudes, d'ôter de mon esprit la vanité, de détacher mon cœur des biens de la terre.

Si nous voulons que le Père éternel exauce nos prières, elles doivent être faites au nom de son Fils et par le mouvement du Saint-Esprit. Le Sauveur du monde a dit dans l'Évangile : Si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous le donnera. Il faut donc prier par Jésus-Christ, c'est-à-dire en son nom et par ses mérites ; comme l'Église, qui conclut toutes ses prières par ses paroles : Par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

Il faut avouer que, pour l'ordinaire, Dieu n'exauce pas si volontiers les pécheurs que les vrais fidèles : la raison en est que les premiers prient Dieu souvent avec des paroles de mensonge ;

car ils demandent une chose, et ils en désirent ou en font une toute contraire. Il y a comme une contradiction entre leurs paroles et leurs œuvres. Ne faites pas ainsi, mes frères.

A l'égard du temps où il faut prier, Notre-Seigneur a dit qu'il faut le faire en tout temps : *Oportet semper orare* ; et son Apôtre : Priez sans cesse, autant que l'infirmité humaine et les nécessités de cette vie le peuvent permettre. Mais vous êtes obligés de faire vos prières avec dévotion et avec attention, le matin et le soir. Là, vous devez vous prosterner devant Dieu, adorer la sainte Trinité, remercier le Tout-Puissant de ce qu'il vous a fait chrétien, penser que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est incarné et est mort sur la croix pour vous délivrer de l'esclavage du démon et vous ouvrir le ciel ; offrir votre travail et votre journée à Dieu, lui demander ses grâces, qu'il vous préserve de tomber dans le péché ; vous examiner sur ceux que vous commettez ordinairement, sur vos mauvais penchants, prendre la résolution de les combattre et de veiller sur vous-mêmes. Non-seulement vous devez prier Dieu le matin et le soir ; mais encore vous devez élever votre cœur à Dieu dans le cours de la journée, en certains moments, et surtout dans les tentations, lorsqu'il vous vient quelques mauvaises pensées. Vous devez alors le prier de venir à votre secours, lui demander son amour et ses grâces, et qu'il vous préserve de l'offenser : c'est ainsi que vous pourrez vous soutenir dans la vie chrétienne. Notre-Seigneur nous dit lui-même que c'est par la persévérance qu'on obtient d'être exaucé. Demandez, dit-il, et vous recevrez ; frappez à la porte, et on vous ouvrira. Et, je l'oserai dire, puisque c'est chose véritable, quand vous seriez au plus profond abîme de perdition, quand vous auriez déjà un pied dans l'enfer, si, avec la grâce de Dieu, vous le priez bien humblement, persévéramment, tôt ou tard il vous en retirera, il vous convertira.

Eprouvez-le, mes Frères, comme le dit saint Bernard, et vous le trouverez véritable. Si vous êtes engagés dans une forte passion ou dans quelque mauvaise habitude, prenez tous les jours un peu de temps, ne fût-ce qu'un quart d'heure : retirez-vous en quelque lieu écarté ; humiliez-vous devant Dieu, gémissiez, soupirez, frappez votre poitrine, faites des actes de contrition ; lisez, si vous le pouvez, quelque oraison ou de pieuses réflexions, dans un bon livre ; Dites avec grande ferveur comme la Cananéenne : *Seigneur, ayez pitié de moi* : Si vous employez ainsi tous

les jours un peu de temps à frapper à la porte de la miséricorde de Dieu, vous verrez que dans quelques mois, vous vous trouverez changés ; vous verrez qu'à cause de votre persévérance et de votre importunité, le Seigneur vous ouvrira, vous convertira, vous fera marcher dans le chemin de la piété, qui vous conduira à l'éternité bienheureuse.

UNIVERSITÉ LAVAL

LEÇON DE M. L'ABBÉ BRUCHÉSI, PROF. D'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE.

La personne du Christ d'après les Evangiles.

L'authenticité et la véracité des Evangiles sont démontrées : il est temps de nous demander ce qu'est celui dont ils racontent l'histoire.

Voici la réponse de l'incrédulité : " Cette sublime personne, qui chaque jour préside encore au destin du monde, il est permis de l'appeler divine, non en ce sens que Jésus ait absorbé tout le divin, ou lui ait été identique, mais en ce sens que Jésus est l'individu qui a fait faire à son espèce le plus grand pas vers le divin. Quels que puissent être les phénomènes inattendus de l'avenir, Jésus ne sera pas surpassé. Son culte se rajeunira sans cesse ; sa légende provoquera des larmes sans fin ; ses souffrances attendriront les meilleurs cœurs ; tous les siècles proclameront qu'entre les fils des hommes il n'en est pas né de plus grand que Jésus." Tel est le blasphème hypocritement voilé sous la forme de l'admiration qui termine le triste ouvrage de Renan.

Les Evangiles répondent : le Christ est Fils de Dieu, il est vraiment Dieu.

Car une chose ressort de chaque page de l'Evangile :

Le Christ a affirmé sa divinité ; or, cette affirmation, vu les circonstances qui l'accompagnent, nous suffit pour prouver qu'il est Dieu.

Il a affirmé sa divinité—(a) En s'attribuant l'identité et l'égalité de nature avec Dieu : " Le Père et moi nous ne sommes qu'un." — " Je suis dans le Père et le Père est dans moi."— (b) En réclamant pour lui-même les attributs de Dieu : l'éternité : Avant qu'Abraham fut, je suis, — la toute puissance pour pardonner : " Vos péchés vous seront remis," pour récompenser l'humanité :

“ je donne la vie éternelle. ” — Les anges sont ses anges, les élus sont ses élus. — Il jugera le monde, et rendra à chacun selon ses œuvres. Il est la vérité, la résurrection, la lumière, la vie. — C'est en son nom qu'il faut être baptisé, qu'il faut prier et pratiquer la vertu. Il faut croire et espérer en lui comme l'on croit et l'on espère en Dieu. Il faut l'aimer pardessus toutes choses, et être prêt à tout quitter à cause de lui. Celui qui mange sa chair et boit son sang a la vie éternelle et *lui-même* le ressuscitera au dernier jour. — Conçoit-on de la part de Jésus une affirmation plus claire, plus solennelle de sa divinité ? Rappelons encore qu'il a approuvé Thomas qui l'appelait “ son Seigneur et son Dieu. ”

Comment donc Renan ose-t-il écrire : “ Jésus n'énonce pas un moment l'idée sacrilège qu'il soit Dieu. Que jamais Jésus n'ait songé à se faire passer pour une incarnation de Dieu lui-même, c'est ce dont on ne saurait douter. ” Il traite l'Évangile avec le même mépris et la même outrecuidance qu'il traite la foi de trois cents millions d'hommes et de dix-neuf siècles redisant à n'en pas douter la parole de saint Jean : “ Le Verbe était Dieu et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous. ”

Or, remarquons que Jésus a ainsi affirmé sa divinité :

- 1o Dans l'intimité, en présence de ses disciples ;
- 2o Devant le peuple ;
- 3o Devant les tribunaux où il a été cité.

Et les disciples, et le peuple, et les juges ont compris qu'il se disait vraiment Dieu et c'est pour cette affirmation qu'il a été condamné à mort : au point que les bourreaux qui l'ont crucifié ne trouvèrent point pour exprimer leur crainte et leurs regrets d'autres paroles que celles-ci : “ Celui-là était vraiment le Fils de Dieu. ”

Mais en présence de pareils témoignages et de faits aussi extraordinaires, il n'y a qu'une conclusion à tirer : Jésus a dit la vérité ou bien c'est un imposteur ou un halluciné.

Voilà le vieux dilemme qui de tout temps a confondu l'incrédulité, auquel elle n'a jamais trouvé et ne trouvera jamais d'issue.

Car qui osera dire halluciné celui qui a donné au monde la plus sublime des doctrines, la plus pure des morales et qui, toujours fidèle à lui-même, n'a cessé de pratiquer ce qu'il prêchait. La libre pensée qui a vu le phénomène de l'hallucination chez les apôtres ne sait comment exprimer son admiration pour le gé

nie et la science de Jésus. Elle le proclame bien haut un homme à proportions colossales, le vrai créateur de la paix de l'âme, le grand consolateur de la vie, auquel chacun de nous doit ce qu'il a de meilleur.

Ne parlez pas d'imposture : " Jésus — c'est encore l'incrédulité qui parle — est le modèle accompli que toutes les âmes souffrantes méditeront pour se fortifier et se consoler." Lui seul a pu dire sans crainte d'être démenti : " Qui de vous me convaincra de péché." L'humilité, la douceur, le désintéressement, la tendresse, le pardon des offenses, la sympathie pour le malheur, la sainteté, voilà le fond de sa vie. Tels ne nous apparaissent pas les imposteurs. Exemple, Mahomet. — Donc Jésus a dit vrai, donc il est vraiment Dieu. Son témoignage, on le voit, nous fournit à lui seul un irréfutable argument, mais sa divinité, Jésus l'a prouvée par cette œuvre qui n'appartient qu'à Dieu : le miracle ; ce sera l'objet de notre dernière leçon.

NOTICE HISTORIQUE SUR LES AUTELS

Les autels de nos églises ont une intéressante histoire. Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en leur en donnant un résumé à l'occasion de la cérémonie qui vient d'avoir lieu à Ste-Anne de Beaupré.

Dans la primitive Eglise, l'autel s'appelait " table sacrée, table redoutable, spirituelle, divine, royale, universelle, céleste, le siège du corps et du sang de Jésus-Christ."

Les premiers autels n'étaient probablement qu'une simple table en bois, comme celle sur laquelle Notre-Seigneur institua la divine Eucharistie.

La table où célébrait St-Pierre, et qui est aujourd'hui renfermée dans l'autel de la basilique de St-Jean de Latran, est la seule qui ne contienne pas de reliques, étant assez sanctifié par une telle origine. C'est dans les catacombes de Rome qu'il faut chercher le type des autels en forme de tombeaux qui ont été élevés dans la suite.

Sur une table qui recouvrait les restes d'un martyr, avait lieu primitivement la célébration de la messe, et les tombeaux des martyrs devinrent ainsi le trône du Dieu qu'ils avaient confessé dans les tourments et la mort.

Dans les églises proprement dites, aux catacombes, il y avait un autel isolé, la chaire du pontife occupant le fond de l'abside.

Quand enfin, grâce aux sages dispositions de Constantin, l'Église put respirer et exercer son culte au grand jour, elle respecta et consacra par des lois positives l'usage de ne célébrer les saints mystères que sur les ossements des martyrs, et dans un décret porté sur cette matière, St-Félix I ne faisait que reconnaître une coutume remontant à la première ère des catacombes, et inspirée par la vision de saint Jean : " Je vis sous l'autel les âmes de ceux qui ont été mis à mort pour la parole de Dieu. " Apoc. VI, 9.

Dès le temps de Constantin, on commença à construire des autels de pierre dans les splendides basiliques fondées par ce prince. Un décret conciliaire, de 509, exclut toute autre matière ; à ce décret saint Siméon assigne une raison mystique qu'il formule ainsi : l'autel est de pierre, parce qu'il rappelle le Christ qui, lui aussi, est appelé Pierre, en tant qu'il est notre fondement et le chef de l'angle, et la pierre angulaire, et parce que le rocher qui autrefois désaltéra les Israélites était la figure de cette table.

L'usage des métaux précieux pour la confection des autels remonte au moins au V siècle.

Les autels, ordinairement de forme quadrangulaire, présentaient une surface plane, de façon qu'on pût y déposer commodément les vases sacrés et les offrandes des fidèles.

Quelques-uns reposaient sur une base de maçonnerie creuse, destinée à recevoir les reliques ; il y en avait qui étaient composés de trois tables de marbre dont l'une était l'autel proprement dit, reposant horizontalement sur les deux autres fixées verticalement dans le sol.

D'autres n'étaient qu'une simple table de marbre soutenue par deux ou quatre colonnes ornées souvent de symboles eucharistiques ou de monogrammes du Christ. Quelquefois même, il n'y avait qu'une seule colonne placée au milieu de la table, comme on peut le voir dans la crypte de Ste-Cécile.

Enfin il s'en rencontre qui sont appuyés sur cinq colonnes dont quatre supportent les quatre angles de la table et la cinquième, placée au milieu, recevait dans une petite cavité pratiquée à ce dessein, les reliques dont chaque autel est toujours muni.

A Rome, beaucoup d'autels profanes furent employés comme matériaux surtout pour servir à la base des autels chrétiens. Le

dessous des autels, soutenus par des colonnes était généralement reconnu comme un lieu d'asile et il est parlé plusieurs fois dans l'histoire ecclésiastique de personnages qui embrassaient les colonnes sacrées pour se soustraire à la poursuite de leurs ennemis.

Dans le principe, l'autel, souvent élevé au-dessus du sol même du sanctuaire par la confession qu'il surmontait, ne paraît pas avoir eu de degrés. Au IV siècle, on commença à les élever d'une marche au-dessus du sol ; ce degré régnait tout autour de l'autel placé au centre du sanctuaire, de sorte que le prêtre officiant avait toujours la face tournée du côté du peuple.

A la base de l'autel se trouvait une piscine où le prêtre lavait ses mains avant de commencer la liturgie. Les autels étaient surmontés d'un baldaquin, appelé *ciborium*, et soutenu par quatre colonnes. Quelques-unes portaient des inscriptions rappelant le nom du fondateur et les circonstances de la dédicace ou de la consécration.

Au temps des persécutions, on se contentait du strict nécessaire, et il ne pouvait être question d'orner les autels.

Depuis Constantin, la croix domina le *ciborium* ; puis sont venus les candelabres, les lampes suspendues à la voûte, les riches tapis et les pierres précieuses, les linges de lin, etc., etc.

Dès les temps les plus reculés, les fleurs naturelles furent placées par les chrétiens comme ornements sur les autels ; on en faisait des guirlandes et des couronnes qu'on suspendait tout autour et que la piété renouvelait souvent.

La multiplicité des autels dans une même église, loin d'être contraire, est tout à fait conforme aux usages de l'Eglise primitive, et même à ce qui se pratiquait dans les catacombes où dans une même crypte se voient fréquemment deux, trois et même plusieurs *arcosolia* de martyrs disposés pour dire la messe.

Outre les autels fixes, l'antiquité eut aussi des autels portatifs, dont la matière était la même, mais qui différaient par la forme et la dimension ; à aucune époque et en aucune circonstance il ne fut permis de célébrer sans un autel de bois ou de pierre. Les seules exceptions à cette règle sont celles de saint Lucien, qui dans sa prison célébra sur sa propre poitrine, et de Théodoret, évêque de Cyr qui, dans une occasion analogue, dit la messe sur les mains de ses diacres.

Dans les siècles de persécution, les évêques et les prêtres

avaient des autels portatifs, de grandeur fort restreinte, sur lesquels ils célébraient où ils pouvaient, dans les prisons, les grottes, les déserts ou les maisons particulières.

On sait aussi que, de très bonne heure, les empereurs chrétiens avaient établi le culte dans leurs armées en campagne ; dans le camp de Constantin, il y avait toujours des prêtres pour célébrer la messe sur des autels viatiques dans une grande tente dressée en forme d'église.

PREMIERE COMMUNION

La première communion qui chaque année donne lieu dans nos églises à une cérémonie si touchante est pour les familles l'occasion d'une fête sans pareille. Quel est le père, quelle est la mère qui, ce jour-là ne pleurent pas de bonheur ? Lisez les sentiments inspirés par ce grand acte à Gustave Droz, célèbre romancier français :

Ce soir-là, se terminait à l'église la retraite qui précède la première communion. Nous avions dîné de fort bonne heure pour que ma femme et ma fille pussent assister aux derniers exercices, et resté seul, au coin du feu, avec ma vieille mère, nous causions intimement.

Ma femme et sa fille entrèrent presque aussitôt, visiblement émues. Marie semblait descendre du ciel : tout à la fois rayonnante et troublée, heureuse et inquiète, hésitante, épanouie... elle avait déjà le bon Dieu dans le cœur, la chère petite. Elle s'avancait vers nous, comme l'eût fait une vierge du Giotto se détachant lentement de son fond d'or. J'aurais voulu pénétrer en elle, dans ce moment-là. Quel concert d'angéliques émotions dans cette petite âme virginale, où l'amour le plus pur pénétrait pour la première fois !

Il me sembla que ma fillette n'était plus la même, qu'il y avait dans son regard brillant tout un monde idéal qui n'y était pas hier, et qui devait me rester voilé. Un être nouveau venait de naître en elle et j'éprouvais un sentiment de surprise, de tendresse, d'inquiétude, d'admiration et, pourquoi ne pas le dire, de respect.

Il y a de ces beaux lis blancs éclos du matin que l'on ose à peine caresser du regard, de peur de les ternir.

Arrivée près de moi, elle se haussa sur la pointe des pieds en

me tendant ses petits bras et nous nous embrassâmes, sans bruit, sans rires, sans rien de notre joyeux tapage ordinaire. Puis au bout d'un instant, s'approchant de ma mère, toute rougissante et le cœur gonflé, elle dit à voix basse :

“ Grand mère, et toi, mon petit père, et toi aussi maman chérie, je. . je vous demande pardon de toute... de toute la peine que je vous ai causée ” ; puis, avec un redoublement d'émotion, et parlant de plus en plus bas : “ Grand-mère, voulez-vous me donner votre bénédiction ” ? Et elle s'agenouilla en joignant ses petites mains dans celles de sa grand'maman.

Je crus que ma mère n'avait pas entendu, car elle restait immobile et silencieuse, enveloppant Marie de son regard doux et profond, mais je vis bientôt qu'elle se recueillait et murmurait une petite prière. Lorsqu'elle l'eût achevée, elle leva sa main droite qui tremblait un peu, la posa sur la tête de notre fille et lui dit :

“ Je te bénis, mon enfant, au nom de ton père et de ta mère, au nom de ton grand-papa qui t'aimait tant et que je vais aller rejoindre bientôt.”

Elle se retourna ensuite vers nous avec une expression de tendresse si pure, de protection si haute qu'elle semblait déjà ne plus être de ce monde, et ajouta :

“ Je vous bénis aussi, mes amis, vous et votre fils qui n'est pas là. Que Dieu vous garde et vous conserve vos enfants.”

Et nous restâmes longtemps ainsi tous les quatre, pleurant et souriant, nous aimant de bon cœur et véritablement ne faisant qu'un.

LE DOCTEUR RECAMIER

Joseph Récamier, cet illustre médecin des grands et des seigneurs, des princes et des rois, dont la réputation était européenne, était aussi bon chrétien que savant remarquable. Quand la médecine lui paraissait impuissante, il s'adressait à celui qui sait guérir, et il prenait la sainte Vierge pour son intermédiaire.

Un soir, avant de terminer sa prière, qu'il disait ordinairement en famille, il annonça qu'il allait réciter trois *Ave Maria*, pour le retour à Dieu d'un malade en très grand danger.

La prière faite, comme le docteur, pour se relever, s'appuyait au bras du fauteuil près duquel il s'était agenouillé, il fit heurter involontairement à l'un des angles de ce meuble sa poche de montre et l'objet qu'elle renfermait ; alors, soit par l'effet du

choc, soit par une simple coïncidence, le grand ressort de la montre se cassa et les rouages se détendirent avec un cri si aigu, qu'une des personnes présentes demanda : — Qu'est-ce donc ? — C'est le diable qui se sauve, répondit en souriant le religieux praticien.

Le lendemain matin, dès six heures, M. Récamier se lève, puis se met en route à pied, mais à pas précipités... Il court, rue du Bac, pour savoir des nouvelles de la personne pour laquelle il avait prié.

Tout le monde est joyeux dans la maison ; la mère du client remercie M. Récamier avec effusion ; la jeune femme lui serre la main avec reconnaissance... Le malade s'est fait asseoir dans un fauteuil, et, du plus loin qu'il aperçoit son médecin :

— Arrivez, docteur, crie-t-il, arrivez ! Je suis heureux maintenant, je me suis réconcilié avec Celui que vous aimez tant... embrassez-moi.

Le médecin obéit, puis s'assoit près de son malade. Là, on lui donne tous les détails du retour à Dieu. C'est Frédéric lui-même qui a demandé un prêtre ; c'est Frédéric lui-même qui, après s'être confessé, a désiré le saint Viatique et l'extrême Onction.

Notre docteur remercie Frédéric et lui avoue qu'il a fait prier bien du monde pour lui : nouveaux sentiments de joie, nouveaux embrassements.

Cinq minutes après, le nouveau converti s'arrête au milieu d'un sourire pour exhaler un profond soupir, et puis, plus rien. Ce soupir était le dernier, Frédéric était mort.

Les malheureuses femmes, la mère et l'épouse, passèrent alors de la joie aux larmes, du bonheur au désespoir. Mais M. Récamier, leur montrant la statuette de la sainte Vierge tout récemment placée dans l'appartement :

— Du courage, Mesdames, du courage ; demandez-en à la vierge Marie, et rappelez-vous avec confiance tout ce qu'elle a déjà fait pour vous. Votre pauvre Frédéric était compromis, perdu, irrévocablement condamné depuis longtemps : la sainte Vierge l'a fait vivre presque miraculeusement pour qu'il eût le loisir de se préparer à la mort. Frédéric reculait devant les sacrements ; la sainte Vierge les lui a fait désirer et demander lui-même... A propos, à quelle heure vous a-t-il demandé un prêtre ? demanda M. Récamier, pour faire diversion et reporter la pensée vers une idée consolante. — Hier soir, à neuf heures et demie, docteur.

A cette réponse, M. Récamier tire sa montre et pousse une vive exclamation.

Neuf heures et demie ! répéta-t-il. C'est précisément à neuf heures et demie que nous finissions nos *Ave Maria* pour Frédéric. Je le sais parce que le grand ressort de ma montre s'est cassé dans cet instant, et vous voyez qu'elle marque neuf heures vingt-huit minutes. Oh ! priez la sainte Vierge, mes chères da-

mes, priez-la bien, et soyez sûres qu'elle vous donnera toute la force dont vous avez besoin dans un aussi cruel moment...

Dr M.

CHRONIQUE

Archevêché de Montréal, 23 mai 1889.

Monsieur l'abbé Denis Marcoux, ancien Curé de Champlain, (Trois-Rivières), décédé hier, était membre de la société d'une messe.

T. HAREL, Ptre, Chancelier.

Un précieux souvenir de Léon XIII à l'université catholique d'Ottawa.

On nous écrit de Rome que le Souverain Pontife vient de donner une nouvelle marque d'affection et de bienveillance à l'université catholique d'Ottawa. Sa Sainteté a daigné lui faire don d'un magnifique tableau représentant Léon XIII au moment où il donne sa bénédiction. Ce tableau est dû au pinceau d'un des meilleurs artistes de Rome ; il avait été préparé pour l'exposition de Paris.

La fête de saint Isidore le laboureur, patron de la société de colonisation du diocèse de Montréal a été célébrée solennellement à Ste-Brigide, dimanche dernier. La messe a été chantée par M. Filiatrault, P. S. S. en présence de Mgr l'archevêque qui assistait au trône. Le sermon a été donné par M. l'abbé G. Le-pailleur.

Cette société de colonisation, enrichie d'indulgences par N. S. Père le Pape, et placée sous le haut patronage de l'Ordinaire, mérite assurément l'encouragement de tous ; en aidant les canadiens à s'emparer du sol, à défricher les forêts et à multiplier les paroisses, elle contribue largement à développer, sous l'influence de la religion, les ressources naturelles du pays, et par là même à assurer la prospérité morale et matérielle de nos populations.

Plusieurs personnes nous ayant demandé si elles peuvent acheter et lire les bibles que des personnes inconnues vont offrir dans les familles, nous rappelons les règles suivantes à ce sujet :

Pour qu'une version de la Bible en langue vulgaire de l'Ancien ou du Nouveau Testament, faite et publiée par un auteur catholique, soit permise, il faut, si elle ne renferme pas de notes, qu'elle ait été approuvée par le Saint-Siège. Si elle renferme des notes, l'approbation de l'évêque suffit. Les versions en forme de paraphrase, comme celle du P. de Carrières, sont comparées aux versions annotées, elles sont par conséquent permises à tout le monde, si elles ont l'approbation de l'Ordinaire. Sont donc défendues toutes les versions qui, n'ayant pas de notes, n'ont pas obtenu l'approbation du Saint-Siège, ou qui, ayant des notes, n'ont pas l'approbation de l'évêque.

Pour le Nouveau Testament en particulier, la traduction de M. Glaire est la seule qui soit approuvée par le Saint-Siège.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Rome.

Par billet de la Secrétaire d'Etat, en date du 29 avril, le Souverain Pontife a daigné appeler les EEmes cardinaux Schiaffino et Zigliara à faire partie de la commission pontificale pour les études historiques.

Suisse.

D'après les désirs du Saint-Siège, S. Em. le cardinal Lavignerie a prié Mgr Mermillod d'organiser un congrès international formé des délégués de tous les comités et des personnes intéressées à soutenir la croisade anti-esclavagiste. La ville de Lucerne, étant un point central entre l'Italie, la France, la Belgique et l'Allemagne, a été choisie.

LES DEUX NOUVEAUX MARTYRS

LE VÉNÉRABLE GABRIEL PERBOYRE

DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION DITE DES LAZARISTES,

1802-1841.

(Suite).

IV

Une grave et longue maladie laissa craindre que Dieu ne voulût déjà lui donner la couronne. Il se remit pourtant et entreprit avec un confrère chinois sa première mission. Elle eut un plein succès pour les âmes, qu'il fit sortir de l'habitude du péché. Il se lança alors tout à fait dans la carrière et continua à obtenir de grands fruits, mais non sans des fatigues extrêmes. " Pour visiter 1.500 chrétiens, distribués en une vingtaine de groupes, écrivait-il, il nous a fallu faire plus de 300 lieues... Cette tournée a duré six mois. Supposons notre point de départ à Cahors ; ensuite allons faire d'autres missions à Alby, à Orléans, à Amiens ; c'est à peu près le tableau des distances... Nous voyagions à pied ou sur des chars non suspendus, par des chemins qui ne sont entretenus par personne ; partant de nuit et arrivant de nuit, la barbe blanchie par le givre d'hiver, le visage hâlé par les chaleurs d'été. Pour les auberges,... si l'on est avide de mortifications, il y a là de quoi faire une sainte fortune. Le meilleur lit qu'on y trouve est une natte étendue par terre ou sur un tréteau. Dans ces auberges, nous avons été parfois importunés par la police, ou par des gens de tribunal, qui nous forçaient à

leur céder notre logement. Soutenir le personnage de concitoyen n'est pas la plus petite incommodité pour le missionnaire ; il laisse parler et agir les chrétiens qui l'accompagnent et qui éprouvent parfois d'assez grandes inquiétudes : mais il sent au dedans de lui une liberté de cœur qui l'élève au-dessus de tout et le remplit de joie au milieu des dangers.

“ J'ai plusieurs fois suivi les routes que M. Clet avait parcourues chargé de chaînes, et ce n'est pas sans émotion que j'en entendais rappeler le souvenir. Je me félicite de travailler dans cette partie de la vigne du Seigneur qu'il a cultivée ; son souvenir, qu'on conserve si précieusement, ne sert pas peu à m'animer, à marcher sur ses traces... Les peines ne manquent pas au missionnaire, mais elles méritent bien qu'on aille les chercher au bout du monde ! ”

Deux années s'étaient écoulées dans le Ho-Nan quand il dut le quitter pour le Hou-Pé, province qu'il avait traversée en venant, et dont les missionnaires l'appelaient pour leur prêter renfort. Là son ministère était tout différent ; il n'avait à s'occuper que d'un district de deux à trois lieues, où se trouvaient deux mille chrétiens, mais tous dispersés ; il était donc comme un curé au milieu d'une vaste paroisse de montagnes. Le travail, du reste, n'était guère moindre ; les dimanches, surtout, il était extrême. “ Les occupations, écrivait-il, ne me laissent le temps de regarder ni devant ni derrière... Je ne puis dire que j'aie joui d'un seul moment de vacances, parce que nos chrétiens aiment à se confesser souvent. Si à une fête, on pouvait en confesser mille et plus, ils seraient disposés. ”

Aux fatigues se joignait une vie mortifiée et pauvre : pour demeure des maisons obscures et malsaines, presque sans fenêtres, où l'on ne pouvait faire du feu sans être asphyxié par la fumée ; pour nourriture un peu de riz avec des herbes cuites sans assaisonnement, et encore n'en avait-on pas toujours ; pour couche, la terre nue ou une planche couverte d'une natte. Les chaleurs excessives s'ajoutaient à tout cela pour faire souffrir M. Perboyre, faible de tempérament et sujet à plusieurs infirmités. Et pourtant, il s'imposait, en outre, de sévères pénitences, se déchirait par de sanglantes disciplines, portait un rude cilice et une chaîne de fer comme ceinture. Enfin son contact avec les pauvres chrétiens lui communiquait de la vermine ; et, à l'exemple de plusieurs saints, il ne faisait rien pour se délivrer de ce genre de supplice.

Aussi ces souffrances fécondaient-elles son ministère ; il ramenait les pécheurs et trempait les âmes pour les luttes de la foi. lui-même semblait se préparer à ces luttes par la lecture des *Actes des Martyrs*. Mais avant de le conduire au calvaire, le Seigneur voulut le faire participer à son Agonie. Pendant plusieurs mois il fut agité d'une violente tentation de désespoir : rien de ce qui le consolait et le fortifiait d'ordinaire ne lui procurait

alors aucun soulagement. Il ne pouvait plus manger ni dormir ; et il eût succombé à cette épreuve ; mais Notre Seigneur lui apparut avec un regard plein de bonté et lui dit : “ Que crains-tu ? Ne suis-je pas mort pour toi ? Mets ta main dans mon côté et ne redoute plus. ” La paix lui fut rendue ; rien ne la put troubler désormais ; et, chose étonnante, l'extrême maigreur que lui avait causée cette épreuve disparut presque aussitôt. C'est lui-même, plus tard, qui a raconté ce fait comme parlant d'un autre. Cette apparition fut comme celle de l'ange à Notre-Seigneur durant son Agonie.

V

Un édit de 1794 proscrivait le christianisme en Chine et prononçait contre les chrétiens la mort, s'ils étaient Européens, l'exil, s'ils étaient Chinois. Cette loi avait suscité plusieurs persécutions, notamment celle de 1805 et celle de 1820 qui avait frappé M. Clet. Depuis longtemps néanmoins on laissait les chrétiens en repos, quand tout à coup recommença la tempête. Quelques fidèles furent arrêtés dans une ville, et l'un d'eux fit connaître le lieu où se trouvaient les missionnaires. C'était alors un petit village, près du Marché de Kouang-In-Tam ; M. Perboyre, réuni à trois autres prêtres, y célébrait la fête du saint Nom de Marie ; car on était au dimanche 15 septembre 1839.

Des soldats furent envoyés pour les saisir. La dernière messe venait de finir quand les missionnaires furent avertis du danger. Deux d'entre eux, par prudence, quittèrent ce lieu aussitôt ; M. Perboyre ne pouvait s'y résoudre ; enfin, au dernier moment emportant les objets sacrés qu'il peut recueillir, il se cache dans un bois voisin. Le lendemain il gagna un autre abri qui paraissait sûr ; mais pour qu'il fût plus conforme à son Maître, il fut trahi par un des siens, un néophyte, qui pour trente pièces d'argent, fit connaître sa retraite. Les soldats entourent la forêt et arrivent sur le serviteur de Dieu qui était avec trois chrétiens. L'un d'eux propose de résister par la force ; mais, comme Jésus quand il était à Gethsémani, avec ses trois disciples, M. Perboyre le lui défend, et sauf un des trois qui put s'enfuir, ils sont arrêtés avec une vingtaine d'autres chrétiens, cachés aussi dans la forêt.

Les soldats traînent avec fureur le missionnaire par sa chevelure réunie en forme de queue, à la manière chinoise. ils le dépouillent, ne lui laissent qu'un caleçon et une chemise en lambeaux, puis le conduisent, les mains liées derrière le dos et chaîne au cou, vers le marché voisin, où un mandarin l'attendait. Là ils le font mettre à genoux, et lui tirent les oreilles et les cheveux pour l'obliger à regarder le mandarin. Celui-ci le fait conduire chargé de nouvelles chaînes, chez un homme connu par sa cruauté. Le lendemain matin il ordonne qu'on le mène à la ville de Kôu-Tchen-Kieng. La distance était grande, et M. Perboyre, brisé par les violences, la fatigue et la faim, ne pouvait

presque marcher. La foule l'accable d'outrages, quand un païen, touché de compassion, obtient de le faire transporter, à ses frais, en litière et l'accompagne. Cette bonne action devait recevoir son salaire ; le Serviteur de Dieu, après son martyre, apparut à cet homme, qui reçut le baptême.

A Kou-Tchen-Kieng, il subit deux interrogatoires ; dès le premier il fut souffleté et frappé d'une centaine de coups de bambou. Dans le second, le mandarin fit apporter les objets du culte qu'on avait enlevés dans sa résidence, et lui montrant la boîte des saintes huiles, lui demanda si elle ne contenait point l'eau des yeux arrachés aux malades : c'est l'une des calomnies qui ont cours en Chine contre les chrétiens. " Jamais je n'ai commis un pareil crime, " répliqua M. Perboyre. Le mandarin l'accusa aussi d'une manière grossière au sujet d'une vierge chrétienne, Anna Kao, saisie dans la même persécution. M. Perboyre répondit que les vierges n'étaient point employées au service des missionnaires, qu'ils étaient servis et accompagnés par des hommes. " Si tu n'abjures dit le mandarin, je te mettrai à mort. — Je serai heureux de mourir pour ma foi. " Aussitôt il fut frappé au visage de quarante coups d'une forte lanière qui le meurtrit horriblement.

Dans l'intervalle de ces interrogatoires, il était reconduit en prison, où il était livré sans trêve à la barbarie des satellites. Pourtant il a écrit lui-même qu'à Kou-Tchen-Kieng, il fut traité avec assez d'humanité, tout en ajoutant que dans l'un des interrogatoires, il resta une demi-journée les genoux nus sur des chaînes de fer et suspendu par les pouces et les cheveux. Depuis son arrestation, il n'avait pas laissé échapper une plainte ; il devait garder jusqu'à la fin ce silence héroïque.

De Kou-Tchen-Kieng, il fut conduit à Siang-Yang-Fou, ville de premier ordre, distance de 140 lieues. Le trajet se fit sur le fleuve Han-Hong. M. Perboyre fut jeté dans une barque, pieds et mains liés, séparé des autres chrétiens et ne recevant point la nourriture qu'on donnait à ceux-ci.

A Siang-Yang-Fou, il comparut devant deux mandarins, puis devant le tribunal fiscal ; là se reproduisirent les scènes de Kou-Tchen-Kieng ; les accusations au sujet de la vierge chrétienne furent renouvelées ; et à cette occasion il fut soumis à l'épreuve la plus révoltante, non seulement pour la dignité sacerdotale, mais même pour la dignité humaine. Et lui qui supportait toutes les tortures avec un visage serein, ressentit alors une douleur si violente qu'il resta presque sans connaissance, et le tyran, craignant de le voir mourir sur place, dut faire trêve à ses cruautés.

Après un mois passé dans ces divers interrogatoires, on décida de l'envoyer à Ou-Tchang-Fou, capitale de la province du Hou-Pé, pour y subir son arrêt en dernier ressort.

(A suivre).

NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II March., XII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS

Sœur M. Philomène Vaudreuil, dite du Saint Cœur de Ma-
rie, Congrégation N. D.

Mère Teresa Manahan, professe de chœur, religieuse du
Sacré-Cœur.

DE PROFUNDIS.

VIGNOBLES CANADIENNES

Comté d'Essex, Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par
Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les
Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Pro-
vince de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour
prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.,
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CYCLOGRAMA DE JERUSALEM

LE JOUR DU CRUCIFIEMENT

La plus grande Exposition permanente du Dix-Neuvième Siècle

SPECTACLE RELIGIEUX, INSTRUCTIF ET AMUSANT

SITUÉ DANS LA ROTONDE

COIN DES RUES STE-CATHERINE ET ST-URBAIN

OUVERT DURANT LA SEMAINE

De 9.00 A. M. à 10.30 P. M.

LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,

No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

23 et 25, Rue Saint-Urbain, MONTREAL.

Téléphone No 1399.

PRIX MODÉRÉS.

Spécialité : Embaumer.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

PENTURES

A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises et
et dans un plus grand nombre d'édifices
publics, les seules durables.

Aussi Bourrelets en Caoutchouc pour garantir du Froid par les Portes et Fenêtres
Chez L. J. A. SURVEYER, 1588, Notre-Dame.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097, RUE NOTRE-DAME.

J. H. WALKER

DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS

ETABLI EN 1850

132, RUE ST-JACQUES, Montréal.

FONDERIE DES ARTISANS

FONDEE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude " **BEAUPRÉ** " pour chauffage des Eglises,
Collèges, Convents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

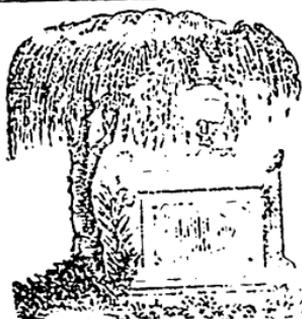
Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50, Rue MCGILL, Montréal.



OUVRAGES en MARBRE et en GRANT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,
POTEAUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “

PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITÉ

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église près Montréal, P. Q.

MILLER BROS. & MITCHELL

ETABLIS EN 1869

Machinistes, Constructeurs de Moulins et Ingénieurs,
MANUFACTURIERS D'ASCENSEURS DE SURETE,

Pour les Passagers, le Service des Colis, les Ateliers et
les Salles à Manger, etc.

110 à 120, Rue King.

Bureau : 122, rue King.

MONTREAL, P. Q.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le vingt-deuxième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 19 Juin 1889, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS : \$50,000,00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 do	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,050.00
200 Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant - - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Huiles, Vernis. Fil Barbelé
une spécialité. En Gros et en Détail,

1940, RUE NOTRE-DAME. 1940
Enseigne du Godendard Doré, **MONTREAL.**

GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

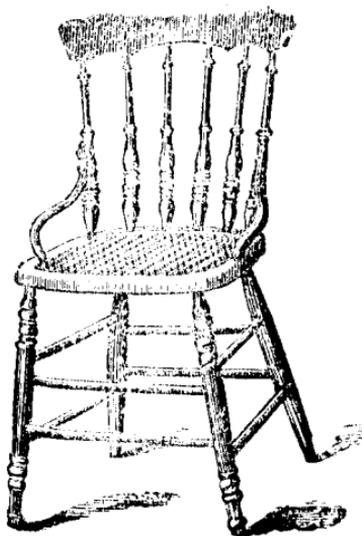
Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforées, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 à 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.



JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 1721 B,

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD

LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$1,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

G. S. GAGNIER

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 24 RUE VITRE No 24

MONTREAL.

ETABLIE EN 1850.

A. HURTEAU & FRERE,

MARCHANDS de BOIS de SCIAGE

92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
} Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1494.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO

MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
Collèges, Convents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers, etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.